

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 81 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Dédié à ceux qui, chez nous, ont gardé pour Mussolini et même pour Hitler une secrète tendresse, une indulgence qui perce malgré eux, parce qu'ils s'obstinent stupidement à voir en ces maîtres-fourbes les défenseurs de l'ordre et les protecteurs de l'Europe contre la barbarie bolcheviste.

Il nous vient d'Italie d'étranges informations, soigneusement filtrées et qui comportent dans leur rédaction, à doses bien mesurées, de la ruse et de l'intimidation...

Ces jours derniers, les agences mussoliniennes faisaient savoir au monde que l'arsenal maritime d'Italie venait de sortir et de faire aller sur l'eau un petit bateau, un amour de petit bateau, comme il ne s'en est pas encore vu de pareil. Ses qualités sont jalousement décrites ; sa supériorité sur les autres bateaux de même catégorie est orgueilleusement démontrée. C'est le plus rapide, le mieux conçu, le mieux armé, le mieux protégé ! Enfin, il est doté, dès sa naissance, d'un ensemble de vertus exclusives qui laisseront béants d'admiration et d'envie les ingénieurs maritimes de France et d'Angleterre, bien incapables de réaliser un tel chef-d'œuvre !...

Jusque là, cette information ne contenait rien de surprenant. Nous sommes habitués à ces vantardises mussoliniennes. Elles visent à nous émouvoir et aussi à persuader les Italiens qu'il n'y a rien au monde de comparable à leur gouvernement.

Mais voici qui donne à cette nouvelle une saveur inattendue. Précisons d'abord que le bateau dont s'agit est un croiseur, un petit croiseur de bataille cuirassé et armé par les soins de l'Italie. Et savez-vous pour qui Mussolini a fait cette merveille, savez-vous à qui elle est destinée ?... A la Russie soviétique, tout simplement ! Le chantier naval du fascisme a travaillé pour augmenter la force combattante du bolchevisme !

De quelque bout qu'on la prenne, cette nouvelle est pleine de saveur et d'enseignements. On ne sait pas trop ce qu'il faut le plus admirer du gouvernement communiste passant cette commande au gouvernement fasciste ou de celui-ci se vantant de fournir à celui-là un matériel de guerre perfectionné !

Cela ne vous rappelle-t-il pas que pendant la guerre d'Éthiopie, Mussolini alimentait sans scrupule ses bateaux, ses tanks et ses avions avec du pétrole russe que Staline lui vendait sans honte et sans pudeur ? Tandis qu'à Genève la Russie fulminait et réclamait une coalition générale contre Mussolini, c'est elle qui lui fournissait, contre argent comptant, les moyens de continuer sa guerre !

Aujourd'hui nous voyons le fascisme fournir du matériel de combat à ce bolchevisme qu'il dénonce comme le fléau du monde ! Et Mussolini, ce pourfendeur de monstres, s'étonnera que nous ne voulions pas le croire quand il jure n'avoir fait la guerre en Espagne que pour écraser l'ennemi de la civilisation !

Rapprochez cela de ce fait patent qu'Hitler, depuis quelque temps, parle beaucoup moins dans ses harangues du péril bolcheviste et qu'il est question d'envoyer à Moscou des missions allemandes chargées de négocier des accords commerciaux et industriels. Lui aussi, il est prêt à faire du « business », du commerce avec l'ennemi numéro 1.

Dédié à ceux qui, chez nous, ont gardé pour Mussolini et même pour Hitler une secrète tendresse, une indulgence qui perce malgré eux, parce qu'ils s'obstinent stupidement à voir en ces maîtres-fourbes les défenseurs de l'ordre et les protecteurs de l'Europe contre la barbarie bolcheviste.

Tout cela, voyez-vous, n'a aucun rapport avec la simple honnêteté. C'est à qui sera le plus canaille et disons-nous bien que le choix des armes ne nous est pas laissé. Dans la triste comédie qui se joue, il s'agit que notre pays ne soit ni dupe, ni victime. Nos ennemis feraient accord avec le Diable pour nous écraser...

Eh ! bien, nous aussi, nous devons nous persuader qu'une politique étrangère se juge à ses résultats et que les bons moyens sont ceux qui réussissent. Les préférences et si l'on veut ainsi dire, les « idéologies » de partis n'ont rien à voir avec la gestion de nos affaires internationales. Et, pour parler clairement, je dirai qu'une politique anticomuniste à l'intérieur peut très bien ne pas empêcher un accord extérieur avec la Russie.

Pour exprimer cela, je trouve dans le beau et puissant livre *Mémorial de la guerre blanche*, que Georges Duhamel vient de publier, un passage que je demande la permission de re-

produire. Parlant des divisions entre Français qu'il s'agit de faire cesser, notre célèbre confrère et ami écrit ceci, que je vous prie de méditer : « Quand je dis que les Français sont divisés, je ne parle, il va sans dire, que des braves gens, des honnêtes gens et ils sont des millions. Certains d'entre eux ont d'abord regardé vers le chancelier Hitler sans antipathie parce qu'il se présentait à leurs yeux comme l'adversaire du bolchevisme. Je comprends fort bien cette pensée et c'est le plus sage. Le bolchevisme est un fléau. Il m'inspire une profonde horreur. Je le redoute aussi. Le péril du bolchevisme est loin d'être écarté. MAIS LE PÉRIL GERMANIQUE EST AUJOURD'HUI PLUS GRAND. PLUS PRESSANT QUE L'AUTRE. IL DOIT PASSER AU PREMIER PLAN DE NOS PRÉOCCUPATIONS. PAR CRAINTE DE L'UN N'ALLONS PAS NOUS PRÉCIPITER DANS L'AUTRE. CE QUI REVIENDRAIT À NOUS JETER DANS TOUS LES DEUX ! »

Cela est dit comme il faut ! Il y a des degrés et, pour ainsi dire, une hiérarchie dans les périls. Celui qui nous menace d'abord vient d'Italie et d'Allemagne. C'est contre celui-là que nous devons nous prémunir.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Méditation de carême

Mardi gras ! Le temps est radieux. Du bureau où j'écris ces lignes, je vois s'écouler, boulevard des Italiens, le flot des promeneurs. Mais, jusqu'à présent, je n'ai vu aucun masque, aucun déguisement. Où sont les réjouissances de jadis, les cortèges, les batailles de fleurs, les confetti et les serpents ? Quelques coins privilégiés conservent encore les anciennes traditions. Mais, à Paris, les réjouissances collectives ont été supprimées depuis longtemps. Et il en est de même presque partout.

Nous faisons carême bien avant que l'Église ne nous le prescrive. Nous faisons pénitence du 1^{er} janvier à la Saint-Sylvestre. Comment aurions-nous le cœur à nous réjouir alors que, d'un bout de l'année à l'autre, nous nous demandons si la semaine suivante, nous ne devons pas revêtir l'uniforme, si les bombes ne s'abatront pas sur les êtres que nous aimons, et si nos économies ne seront pas détruites par quelque cataclysme financier ?

Tous ceux dont la jeunesse s'est écoulée au début du siècle se souviennent avec attendrissement de ce temps béni où il faisait bon vivre, où la vie était facile et douce, où la menace de guerre ne rôdait pas continuellement sur les têtes, où l'homme prévoyant qui s'était mis un peu d'argent de côté pouvait être assuré de finir tranquillement ses jours.

Mais nous, nous n'avons jamais connu cela ! Notre jeunesse s'est écoulée parmi les deuils et les ruines. Après une courte période d'euphorie qui a suivi la guerre, les soucis sont bien vite revenus. Nous vivons à la petite semaine, sans savoir ce que nous rêverons l'année.

Et, cependant, il ne faut pas perdre courage. Depuis dix ans, on nous parle de la guerre et de débâcle financière, sans qu'elles se soient produites. Bien sûr, le ciel est encore couvert de lourds nuages et la situation de la France n'est point parfaite ! Nous avons failli partir en septembre dernier. Notre franc s'est terriblement amenuisé au cours de ces dernières années. Mais nous n'avons en ni la guerre, ni la faillite. Nous sommes en train d'accomplir un effort sérieux pour nous relever. Il n'y a donc pas lieu de s'affoler et de perdre tout espoir...

James DONNADIEU.

Reconnaissance du gouvernement de Franco

Les membres du gouvernement se réuniront en conseil des ministres lundi, à 16 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lébrun.

Ce conseil a pour objet de prendre au retour de M. Léon Bérard de Burgos une décision au sujet de la reconnaissance « de jure » du gouvernement nationaliste espagnol.

On avait pensé primitivement que cette délibération pourrait avoir lieu avant la fin de la semaine, mais le sénateur des Basses-Pyrénées ne pourra, sans doute, rentrer à Paris que samedi soir ou dimanche matin.

Informations

Au Sénat

Dans sa séance de jeudi, le Sénat adopte divers projets de loi, puis M. Morizet développe son interpellation sur les travaux à entreprendre pour mettre les sorties de Paris en état de rendre possible, le cas échéant, une évacuation rapide.

M. Borrel se plaint de l'insuffisance des crédits alloués aux travaux pour l'entretien du réseau routier.

M. Sarraut, ministre de l'Intérieur, déclare que le gouvernement s'est préoccupé de l'organisation de la défense passive et de l'évacuation des grandes villes en cas d'attaques aériennes.

M. de Monzie, ministre des travaux publics, déclare que des travaux importants ont été effectués en vue de faciliter l'évacuation de Paris, trois plans ont été dressés.

M. Thiouyère proteste contre la fixation d'une vitesse maximum à 50 kilomètres pour les autos. La suite des interpellations est renvoyée à mardi.

A la Chambre

La Chambre, dans la séance de jeudi, continue l'examen de la proposition de loi sur la propriété commerciale. Cette discussion a pour objet de modifier par un article unique les 25 articles de la loi du 30 juin 1935.

MM. Honel, Fanchon, Moreau, Isoré, présentent diverses observations. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Une proposition de réforme électorale

M. Maurice Burrus, député du Haut-Rhin, a présenté une proposition de réforme électorale fondée sur les dispositions suivantes :

1^o Le maintien du scrutin uninominal d'arrondissement.

2^o Election, au premier tour, non pas seulement à la majorité absolue, mais avec 40 pour cent des suffrages exprimés et au moins 25 pour cent du nombre des électeurs inscrits.

3^o Le maintien, au second tour, des deux seuls candidats ayant réuni le plus de suffrages au premier tour.

4^o En cas de désistement d'un de ces deux candidats, élection de son concurrent (ipso facto).

5^o Mandat de six ans avec renouvellement par tiers.

Un discours de M. Chamberlain

M. N. Chamberlain, premier ministre anglais, a prononcé un discours dans lequel il a de nouveau affirmé sa foi dans la puissance de la Grande-Bretagne et exprimé son ardent désir de voir se réaliser le plus tôt possible les conditions qui permettront la réunion d'une conférence générale du désarmement.

M. Chamberlain s'est d'abord félicité de constater que les préparatifs défensifs, qui permettent désormais à la Grande-Bretagne de faire face à toute éventualité, ceci indépendamment de la contribution que pourraient apporter en cas de nécessité ses grands dominions ou ses alliés, étaient le résultat d'un effort exclusivement national.

L'espionnage italien à Djibouti

A la suite de la découverte d'une vaste organisation d'espionnage à Djibouti, le nommé Abadi Hussen, ancien officier de la Société coloniale italienne a été arrêté et condamné à la déportation pour cinq ans.

Mercredi, un négociant italien nommé Merlino a été arrêté, porteur d'une serviette pleine de papiers. Parmi ces papiers, on a trouvé des photographies, des plans intéressant l'équipement militaire de la colonie et ceux d'un nouvel aérodrome.

Depuis, cinq autres personnes ont été arrêtées.

Coopération italo-allemande

D'après certaines informations, une grande activité caractériserait actuellement les relations entre l'aviation allemande et l'aviation italienne, du point de vue militaire.

C'est ainsi qu'on signale la présence en Italie de l'aviateur allemand Udet, du général Milch et de plusieurs autres officiers supérieurs de l'aviation allemande.

La Hongrie et le pacte anti-communiste

Le protocole concernant l'adhésion de la Hongrie au pacte anticomuniste sera signé vendredi, à Budapest, par les ministres d'Allemagne, d'Italie et du Japon et par le ministre des affaires étrangères hongrois, le comte Csaky.

Troupes italiennes en Lybie

Selon la « Berliner Zeitung am Mittag » les effectifs italiens de Lybie, qui avaient été réduits à 30.000 hommes après la conclusion de l'accord italo-britannique, seraient de nouveau portés à 72.000.

Selon la même source, l'Italie disposerait actuellement en Lybie de trois corps d'armée, dont un indigène.

A la frontière de Somalie

Le camp d'entraînement italien à Agulla a été rapproché de la frontière de la Somalie française, et, selon des rumeurs, de gros renforts de troupes italiennes auraient été amenés.

Protestation anglaise

La presse anglaise croit savoir que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Tokio a reçu pour instructions de protester énergiquement auprès du gouvernement japonais au sujet du bombardement du territoire britannique près de Hong-Kong.

Elle indique que le gouvernement britannique ne se contenterait pas d'excuses, comme celles déjà faites par les autorités militaires locales, et qu'il exigerait de faire part à son ami de toute sa déception lorsqu'on ne lui offrirait qu'un jazz, rutilant de costumes, dont les sonorités sans éclat des trompettes bouchées et les mièvres plaintes des saxophones scandés par le rythme épileptique d'une dictoriale battérie ne parvenaient qu'à hérisser ses nerfs. Au son de cette musique moderne, les oreilles de M. Brunel réagissaient pitoyablement alors que le public n'observait même plus ce religieux silence qu'on savait jadis s'imposer pour se délecter sous l'emprise d'un harmonieux archet traduisant toutes les nuances du « bel canto ».

Mais de là à en être surpris, c'est une autre affaire car, Toulouse, ville essentiellement éprise d'art, ne fait que jeter en holocauste sa vieille réputation lyrique sur l'autel de la musique nègre dont le cosmopolite charme a éclipsé le meilleur goût d'autan.

— Tout ceci a bien changé, confiait M. Brunel à son vieil ami, lorsque, suivant les trottoirs jusqu'à la place Matabiau, ils aperçurent les terrasses encastrées d'une foule de travailleurs s'obstinant à admirer des vedettes de cafés-concerts chantant le dernier air en vogue ou jouant des sketches provoquant les rires défilants des badauds... Eh ! oui, ronronnait encore M. Brunel, l'art se démocratise, mais Toulouse n'a rien gagné à une telle popularité.

— Sans doute, répondit le Colonel, mais il en est ainsi actuellement de tant de modes nouvelles et les patrons des grands cafés, pas plus que les excellents musiciens de la Cité rose, ne sauraient être tenus pour responsables de la baisse du niveau artistique puisque c'est le public qui met tout son snobisme à mépriser tout ce qui est l'Art pour descendre à un si navrant étage. C'est partout pareil, mon cher, et qui plus est, c'est encore Paris qui donne le ton à la province.

Le lendemain matin, lorsque nos vieux amis se retrouvèrent baignés dans la joyeuse animation des boulevards et de la rue d'Alsace, ils avaient oublié leur déception. Sans doute, c'était en période de vacances où Toulouse se vide de toute son aristocratie et de ses étudiants, mais la ville connaissait l'animation des passagers que lui amenaient des cars de luxe bondés de touristes, déferlant vers les sites pyrénéens, en partance pour Luchon, Bagnères, Cauterets et tant d'autres stations thermales dont Toulouse, centre de tourisme, joue le rôle de plaque tournante.

On rencontra, autour de Saint-Cermain, plusieurs pèlerins rentrant de Lourdes ; certains ne manquaient pas de pittoresque par leurs costumes et leurs coiffures régionales. Tous ces pèlerins étaient chamarrés de rubans et de médailles et semblaient encore sous l'hypnose de la céleste vision de la grotte de Massabielle.

Pour ne pas fatiguer sa femme, le colonel réquisitionna une de ces délicieuses voitures, traînée par une haridelle dressée au pas de procession et dont le cocher se drapait encore dans sa dignité, quand il était bruyamment gratté par des chauffeurs trop pressés.

— Sans doute, répondit dame Esther, mais la municipalité toulousaine y va un peu fort, dit-on, dans la danse des millions et il paraît que les impôts renchérissent ici d'une façon scandaleuse...

Ernest LAFON.

(à suivre).

— « Pessimiste » ? Tu sais ce que ça veut dire, toi, « pessimiste » ?

— Et l'autre ?

— C'est les gens qui veulent la paix !

L'Ecole du sacrifice.

— Avec ces décrets-lois, il faut supprimer quelque chose ; moi, c'est le tabac.

— Oui, seulement moi qui ne fume pas, je vais être obligé de supprimer mon percepteur.

LE LISIEUX.

— Je ne suis pas du tout contente de vous, monsieur ; la viande que vous m'avez servie était immanquable. Ce n'est pas sérieux ! Pourtant, quand vous le voulez, vous servez convenablement vos chiens. Ainsi, le rôti que vous m'avez servi la semaine dernière était excellent.

— Oh ! alors, madame, je n'y comprends rien, car je vous jure que j'ai coupé le tout sur le même morceau...

Le veto fasciste.

On sait que par l'intermédiaire de sa presse, Mussolini a lancé une sorte de « veto » contre toute une série de car-

« Les Vacanciers »

XIX. — Une excursion dans le midi à Carcassonne et à Toulouse

Méromane à ses heures, M. Brunel s'était promis un régal artistique car de la musique classique toulousaine, il a conservé la plus chaleureuse admiration. Mais il ne put s'empêcher de faire part à son ami de toute sa déception lorsqu'on ne lui offrit qu'un jazz, rutilant de costumes, dont les sonorités sans éclat des trompettes bouchées et les mièvres plaintes des saxophones scandés par le rythme épileptique d'une dictoriale battérie ne parvenaient qu'à hérisser ses nerfs.

Au son de cette musique moderne, les oreilles de M. Brunel réagissaient pitoyablement alors que le public n'observait même plus ce religieux silence qu'on savait jadis s'imposer pour se délecter sous l'emprise d'un harmonieux archet traduisant toutes les nuances du « bel canto ».

Mais de là à en être surpris, c'est une autre affaire car, Toulouse, ville essentiellement éprise d'art, ne fait que jeter en holocauste sa vieille réputation lyrique sur l'autel de la musique nègre dont le cosmopolite charme a éclipsé le meilleur goût d'autan.

— Tout ceci a bien changé, confiait M. Brunel à son vieil ami, lorsque, suivant les trottoirs jusqu'à la place Matabiau, ils aperçurent les terrasses encastrées d'une foule de travailleurs s'obstinant à admirer des vedettes de cafés-concerts chantant le dernier air en vogue ou jouant des sketches provoquant les rires défilants des badauds... Eh ! oui, ronronnait encore M. Brunel, l'art se démocratise, mais Toulouse n'a rien gagné à une telle popularité.

— Sans doute, répondit le Colonel, mais il en est ainsi actuellement de tant de modes nouvelles et les patrons des grands cafés, pas plus que les excellents musiciens de la Cité rose, ne sauraient être tenus pour responsables de la baisse du niveau artistique puisque c'est le public qui met tout son snobisme à mépriser tout ce qui est l'Art pour descendre à un si navrant étage. C'est partout pareil, mon cher, et qui plus est, c'est encore Paris qui donne le ton à la province.

Le lendemain matin, lorsque nos vieux amis se retrouvèrent baignés dans la joyeuse animation des boulevards et de la rue d'Alsace, ils avaient oublié leur déception. Sans doute, c'était en période de vacances où Toulouse se vide de toute son aristocratie et de ses étudiants, mais la ville connaissait l'animation des passagers que lui amenaient des cars de luxe bondés de touristes, déferlant vers les sites pyrénéens, en partance pour Luchon, Bagnères, Cauterets et tant d'autres stations thermales dont Toulouse, centre de tourisme, joue le rôle de plaque tournante.

On rencontra, autour de Saint-Cermain, plusieurs pèlerins rentrant de Lourdes ; certains ne manquaient pas de pittoresque par leurs costumes et leurs coiffures régionales. Tous ces pèlerins étaient chamarrés de rubans et de médailles et semblaient encore sous l'hypnose de la céleste vision de la grotte de Massabielle.

Pour ne pas fatiguer sa femme, le colonel réquisitionna une de ces délicieuses voitures, traînée par une haridelle dressée au pas de procession et dont le cocher se drapait encore dans sa dignité, quand il était bruyamment gratté par des chauffeurs trop pressés.

— Sans doute, répondit dame Esther, mais la municipalité toulousaine y va un peu fort, dit-on, dans la danse des millions et il paraît que les impôts renchérissent ici d'une façon scandaleuse...

Ernest LAFON.

(à suivre).

— « Pessimiste » ? Tu sais ce que ça veut dire, toi, « pessimiste » ?

— Et l'autre ?

— C'est les gens qui veulent la paix !

L'Ecole du sacrifice.

— Avec ces décrets-lois, il faut supprimer quelque chose ; moi, c'est le tabac.

— Oui, seulement moi qui ne fume pas, je vais être obligé de supprimer mon percepteur.

LE LISIEUX.

NOS ÉCHOS

« Mein Kampf » en Amérique.

« Une alliance, que je comprend pas l'intention de guerre est dépourvue de sens et sans valeur. Par un emploi adroit et soutenu de la propagande, on peut faire croire à un peuple entier que le ciel est l'enfer et la vie la plus misérable un paradis. »

Telles sont, entre beaucoup d'autres, les phrases qu'on peut lire dans le texte intégral de *Mein Kampf*, dont le Führer a toujours interdit la publication à l'étranger, sauf au Japon.

Deux firmes américaines n'en préparent pas moins des éditions complètes de l'œuvre du Führer, qui lui sont d'autant plus désagréables qu'outre qu'il ne bénéficie pas de droits, une partie des bénéfices ira au fonds de secours pour les réfugiés allemands aux Etats-Unis.

Sans candidats et sans électeurs.

Voici plus de dix-sept ans que dure cette situation héroïque dans la petite commune de Barp (Gironde).

Les électeurs sont régulièrement convoqués pour être des conseillers municipaux ; mais ils ne se dérangent pas pour si peu. Dans toutes les autres circonscriptions, on voit des candidats se disputer les suffrages à grands coups d'affiches bariolées et de proclamations mirifiques ; mais, à Barp..., il n'y a pas de candidat.

A l'origine de ce conflit se place une taxe que les habitants de la petite commune, par la bouche de leurs anciens édiles, déclarent inacceptable et injustifiée. Depuis lors, les habitants boude et refusent de voter.

Tout s'explique.

Une brave ménagère se rend chez son boucher pour lui faire des reproches sur la qualité de la viande qu'il lui a vendue la veille.

— Je ne suis pas du tout contente de vous, monsieur ; la viande que vous m'avez servie était immanquable. Ce n'est pas sérieux ! Pourtant, quand vous le voulez, vous servez convenablement vos chiens. Ainsi, le rôti que vous m'avez servi la semaine dernière était excellent.

— Oh ! alors, madame, je n'y comprends rien, car je vous jure que j'ai coupé le tout sur le même morceau...

Le veto fasciste.

On sait que par l'intermédiaire de sa presse, Mussolini a lancé une sorte de « veto » contre toute une série de car-

dinaux qui ne lui paraissent pas assez sympathiques au fascisme.

Ce qui fait dire à un humoriste.

— Parbleu, pour Mussolini, l'idéal ce serait de trouver un pape qui ne serait pas catholique.

Mots de la rue.

Deux petites midinettes, achevant leur rapide déjeuner, parcourent un journal, sur un banc des Tuileries. L'une s'arrête, embarrassée, elle montre un mot à sa compagne :

LE LISIEUX.

Chronique du Lot

La grande Nuit Quercy-Périgord au Moulin de la Galette

« Le « Petit Chose » vient d'achever [un moulin].
« Il a laissé Paris, les quais, la Seine [brune]. »

écrivait, il y a quelques décades de la toute-provencal, Emile Ripert... Il y a toujours des « Petit Chose... », il n'y a plus guère de moulins... Cependant, sans quitter Paris, on en trouve et le plus haut, sur la Butte, fut offert aux Quercy et Périgordins de Paris, pour y tenir leurs Etats-Généraux durant toute une belle nuit de février. Sous les ailes endormies du Moulin de la Galette qui rappelaient les vieux moulins qui dressaient encore leur fière mais mornie silhouette sur les horizons quercynois, jamais fête régionaliste n'eut autant d'éclat, de succès... Plus de deux mille spectateurs fervents et enthousiastes... Les organisateurs, c'est-à-dire M. André Dubat, président de l'Alliance Française du Toudrisme et organisateur de ces « Nuits de France », le Commandant Jean Barges pour la Diane du Quercy, M. et Mme Delrieu pour le « Périgord » et leur Comité des Fêtes peuvent en être fiers. Sur la Butte, les Quercynois se retrouvaient un peu chez eux puisque le premier chansonnier montmartrois fut cet original Clavel d'Haurimonts qui, né à Cahors en 1755, quitta sa ville natale en lui lançant une sorte d'anathème il est vrai, et vint habiter dans une carrière de Montmartre où il s'intitula « l'Hermitte Gipseux ». Il en fut chassé par les armées alliées en 1814. Mais on n'abandonne pas le Quercy... et l'imagine que l'autre soir parlant nous... Elle dut s'y plaire... Par l'ambiance, le folklore, les images, les personnalités, l'évocation des deux provinces unies, Quercy-Périgord, était parfaite.

M. Anatole de Monzie, Ministre des Travaux publics, maire de Cahors, accueilli par la *Marseillaise* et une double haie de gardes républicains, président, entouré des Reines du Périgord et du Quercy et de toutes les personnalités. Mais peut-on les citer toutes?... Notons les premiers rangs... un ancien ministre, M. Yvon Delbos ; un héros, l'aviateur Rossi ; M. Pozzi, ancien ministre de France à Téhéran ; M. Maxence-Bibié, ancien sous-secrétaire d'Etat ; M. Garrigou, sénateur du Lot ; le Général et Mme Delpech ; marquis et marquise de Boisson, ancien directeur du P.-O.-Mid ; Mme Rosita, femme de Lettres ; M. Domange, du Cabinet de M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères ; marquis et marquise de Colomb ; M. Couvègues, sculpteur, grand prix de Rome ; Mlle Edmée Larnaudie, second grand prix de Rome de peinture ; M. Henry Pugeat, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat ; M. Charles Bonnet, frère du Ministre des Affaires étrangères, conseiller général de la Dordogne ; M. Bechet, chef du Cabinet du Ministre des Pensions ; Docteur Gadaud, sénateur de la Dordogne, maire de Périgueux ; le grand artiste Harry-Baur ; M.-L. Vincent-Fabre, des « Amitiés Quercynoises » ; Mmes Tonia Navar et Nizan, de la Comédie Française ; Barges, Delrieu, St-Roc Vaysses, Vaysses, Ganiayre ; M. Gunsbourg, le grand entraîneur ; M. Calméjane-Course, président honoraire, fondateur de la « Diane » ; M. et Mme Henry Ramet, de la Société Ingres ; le docteur et Mme Henri Redon ; M. Cassagnac, membre du Conseil Supérieur des P.T.T. et des Colonies ; M. et Mme Paul Cordié ; M. Albert Marty, directeur du *Courrier du Rouergue* ; M. Ch. de Labarre, du *Courrier du Centre*, etc., et tout l'essaim gracieux des reines, pastourelles, fées, demoiselles d'honneur, comtesses... leur écharpe en sautoir marquant leur province...
Des costumes, il y en avait à profusion, beaux, pittoresques, évocateurs, seyants : le Quercy, le Périgord, la Bresse, le Nivernais, le Limousin, la Franche-Comté, la Flandre, le Rouergue, l'Auvergne, d'accortes Sablais, des Boulonnaises, la Fée de l'Auto, celle de l'Hotellerie parisienne.

Sur la scène, des meubles, des ustensiles, « et canton » reconstituant un intérieur de la Dordogne ou du Lot... dans la salle immense, des images, des tableaux évoquant Cahors, la vallée du Lot, Puy-l'Evêque, Laroque-Toirac ; St-Cirq-Lapopie, Bergerac, Sarlat, Brantôme, Figeac, la vallée du Célé, signés, pour le Périgord : R. Dessales-Quentin, Mme Adrienne Chabrier, Maurice Albi ; pour le Quercy : Ch. Jacquemont, Fernand Trochain, P. Roblin, Lagard, Pujols, Maurice Frézals, Suzanne Delbreil, Jean Nouyrit, Jean Bigou, Giraud-Henriot, Alfred Lavignac, Jean et Victor Lhuier, H. Martinet.

Au buffet, toutes les richesses gustatives des deux provinces : les vins, les pâtés, les truffes, les confits, les foies gras, etc., présentés par des compatriotes, MM. Fernand Cauviac et Casses.

Dans un coin, un embryon de « librairie »... quelques auteurs périgourdins étaient représentés, pas nombreux, mais pour le Quercy, deux livres seulement étaient là, c'est que, malgré la liste reçue, malgré la promesse faite que tous les livres, que tous les auteurs seraient là, le libraire ignorant le Quercy et ses écrivains ne crut pas utile de faire effort pour nous... Et puis, des gens venus pour danser allaient-ils regarder des livres ? Et dans ce domaine notre libraire désinvolte et déficient ne fut pas seul coupable : les syndicats d'initiative du Lot sollicités n'ayant pas répondu à notre appel, nous n'aurions eu aucune documentation touristique à montrer si... la « Diane du Quercy » n'avait en sa réserve quelques dépliants, quelques brochures !

Et maintenant le programme : important, intelligemment conçu, merveilleusement exécuté, nous ne pouvons que l'esquisser et limiter l'énumération des artistes : au piano, des accompagnatrices parfaites : Mmes Verdoye et Louvel, D'abord une sorte de revue quercy-

CIRCULATION DES BLÉS

Aux termes d'un décret du 14 février 1939, inséré au *Journal Officiel* du 17 du même mois, tous les blés livrés aux organismes stockeurs par les producteurs et autres détenteurs devront, à compter du 1^{er} mars 1939, circuler sous le couvert d'un titre de mouvement n° 937, délivré par la Recette buraliste des Contributions Indirectes du lieu d'exploitation des blés et qui devra être représenté par le transporteur à toute réquisition des agents du contrôle.

Les cas échéant, un de ces registres pourra être remis sous certaines conditions, aux producteurs et organismes stockeurs qui feront la demande au Receveur des Contributions Indirectes dont ils dépendent.

Dans l'Administration

Notre compatriote, M. Augé, ancien sous-préfet de Figeac, ancien secrétaire général du Lot, vient d'être affecté, sur sa demande, en qualité de chef adjoint au Cabinet du Directeur de la Sûreté nationale (Ministère de l'Intérieur).

Nous adressons à M. Augé nos bien vives félicitations.

Compatriote

Notre excellent compatriote, M. le général Blin, de la 2^e section du cadre de l'état-major général de l'armée, est nommé membre du Conseil d'administration du musée de l'armée.

Nos félicitations à M. le général Blin.

Assurances sociales

Le Préfet du Lot et le Directeur-Inspecteur des Assurances sociales portent à la connaissance du public que les services administratifs des Assurances sociales subsistant dans le département (Contrôle, Inspection et Bureau de renseignements), sont, en raison de réparations à effectuer aux bâtiments départementaux, provisoirement transférés au 15, Boulevard Gambetta à Cahors, à compter du 22 février courant. Téléphone n° 151.

Cour d'Appel d'Agen

Les nommés Prunières, Fabrégues et Valet, marchands de bestiaux, avaient été condamnés le 28 octobre dernier par le tribunal correctionnel de Cahors pour infraction à la police sanitaire des animaux à une amende de 5 francs. Valet avait été relaxé.

La Cour d'appel d'Agen a cassé l'arrêt du tribunal de Cahors et a condamné Prunières et Fabrégues, à 2 mois de prison avec sursis et 100 fr. d'amende. Valet a été relaxé.

noise menée avec brio par Mlle Germaine Ganiayre et Jean Douard, de l'Olympia. On y applaudit le grand violoncelliste Jean Nouyrit, Paul Verdoye et sa soeur musicale ; Suzanne Margerit qui, vrai rossignol, chanta délicieusement « La Fille au Cresson », de Létory et « Pourquoi rester seulette », de Saint-Saëns ; M. Robalco, dans deux mélodies de la Dordogne et Germaine Ganiayre, dans un air populaire du Bas-Quercy et une berceuse bretonne, de La Tombelle.

Puis le sketch de M. Boussac « Lo Fenno Nudo », admirablement, non pas joué, mais vécu par la grande artiste qu'est Juliette Dissel, Directrice-Fondatrice du Théâtre d'Oc et M. Dupont, secrétaire général du Périgord à Paris.

Présentation de jolies scènes de la vie pyrénéenne par le groupe « Lous Rébin-gairés » que guide M. et Mme Saquet et Mlle Germaine Ganiayre. Nous y pûmes admirer l'infatigable Mme Suzanne Delrieu, en charmante paysanne périgourdine.

Les chanteurs limousins, sous la direction de M. J. Clément et Larderet, interprétèrent avec maîtrise des chants, des danses, notamment cette gracieuse « Guimbarde » qui obtint un si vif succès.

Puis voici « La Bourrée », avec ses chœurs irréprochables, ses solistes admirables dont la vedette est notre « rossignol du Lot », Suzanne Margerit, toutes les heures du Centre. Groupe admirablement mené par MM. Védret et Delfau.

Et c'est au tour de notre éminent compatriote, M. Maurice Escande, de la Comédie Française, de nous charmer avec deux morceaux bien différents : une fantaisie sur « Au clair de la Lune » et « La mort de Gueimar », de Lecointe de Lisle.

M. Gauthier-Sylla, de l'Odéon, reprit le parler d'oc pour nous conter la déconvenue des « implantés à Paris » et le bonheur de ceux demeurés fidèles au sol natal et nous dit avec vérité un conte de Léon Lafage « Le Cabri ».

Une saynète de Mme Tonia Navar de la Comédie Française : « Ne suis pas jalouse », interprétée avec esprit par Mlle Francelys et M. Limat termina ce grand concert. Et le bal s'organisa. L'immense salle semblait trop petite aux couples nombreux qui jusqu'au petit matin tournoyèrent joyeusement entraînés par l'indéfectible orchestre Aigueperse-Pélessier.

De cette grande nuit de février, qui fut pour le Quercy et le Périgord une splendide fête de famille, il faut remercier et féliciter bien vivement les organisateurs, le Commandant Barges, Président de la « Diane » ; M. et Mme Pierre Delrieu, Présidents du Périgord qui après les soulets de la mise au point des détails, reçurent leurs invités avec la charmante aisance qu'on leur connaît et un mot aimable pour chacun. Il y a aussi leurs collaborateurs, tous les artisans du succès de la partie artistique, M. et Mme Saquet, tous les autres et surtout Mlle Germaine Ganiayre, qui fut tout à tour commissaire, régisseuse de scène, chanteuse, comédienne toujours sur la brèche... Qu'ils soient tous satisfaits, en donnant de la joie à leurs compatriotes, ils firent aussi œuvre utile et vivifiante pour leur petite patrie, pour la Grande aussi.

A L'OCCASION DES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE SKI

Qui auront lieu du 28 février au 8 mars 1939 à Superbagnères, la Société Nationale des Chemins de Fer Français délivrera du 27 février au 8 mars, au départ des gares de : Orléans, Tours, Poitiers, Angoulême, Libourne, Vierzon, Châteauroux, Limoges, Brive, Cahors, Bourges, ainsi qu'au départ de toutes les gares situées sur la ligne de Bordeaux à Sète et au sud de cette ligne à destination de Superbagnères, des *billets spéciaux*, à 50 0/0 de réduction, valables 3 jours.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

Gendarmerie

M. Singlande, gendarme à Saint-Céré, est nommé maréchal des logis et affecté à Duras (Lot-et-Garonne).

Médaille d'honneur des Chemins de fer

La médaille d'honneur en argent des Chemins de Fer est décernée aux agents des Chemins de Fer du Lot dont les noms suivent :

MM. André Jean, mécanicien de route à Capdenac ; Besse, ex-chef de district à Biars-sur-Cère ; Bouygues Louis, chef de halte à Cabessut-Cahors ; Cassan Augustin, cantonnier à Bétaille ; Crestou Jean, cantonnier à Puy-l'Evêque ; Gasquet Jean, chef de station à Vayrac ; Gaynes Etienne, chef de station à Thédirac-Peyrilles ; Granouy Elie, surveillant de la voie à Cajarc ; Guy Louis, ouvrier charbon à Capdenac ; Lacombe Louis, mécanicien de route à Cahors ; Marty Louis, mécanicien de route à Cahors ; Reygnor Léon, chauffeur de route à Cahors ; Singlande Joseph, mécanicien de route à Cahors ; Basclé Martin, ex-mécanicien à Lanzac. Nos félicitations.

Médaille de la Famille française

La médaille de la Famille Française est décernée en témoignage de reconnaissance nationale aux mères de famille du Lot dont les noms suivent :

Médaille d'argent : Mme Bro (Pierre), née Paganel (Marie-Louise), à Bel-fort-du-Quercy : 9 enfants.
Médaille de bronze : Mme Bacca (Joseph), née Thamié (Marie), à Biars : 5 enfants.
Boissière (Etienne), née Coste (Anna), à Martel : 6 enfants.
Bru (François), née Gary (Renée), à Martel : 6 enfants.
Castagné (Antoine), née Gauchet (Céline), à Martel : 6 enfants.
Dournes (Emile), née Boudou (Gabrielle), à Figeac : 5 enfants.
Mazet (Léopold), née Benne (Noémie), à Frayssinhes : 5 enfants.
Maspoulet (Jean-Eloi), née Soucraac (Marie), à Saint-Germain : 6 enfants.
Monteil (Henri), née Vidal (Angèle), à Soturac : 6 enfants.
Vigne (Marcel), née Chabrier (Françoise), à Martel : 6 enfants.

Appel à minima

Le ministère public a fait appel à minima du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Cahors le 3 février, dans l'affaire des « chiffonniers », condamnant les nommés Vis à 4 mois de prison et Jean Maereck à 1 mois de prison et 100 francs d'amende ; Beloni et Dessenberg, à 3 mois de prison.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 17 au 24 février 1939

Naissances

Reboullet Raymond, rue St-Barthélemy, 10.
Leroy Adrien, rue Victor-Hugo, 27 bis.
Ortega Alberto, rue Wilson.

Mariage

Régier Jean, sous-officier au 5^e R. de T.A. et Barraud Paulette, s. p.

Décès

Dé, Félix, retraité, 85 ans, à Cabessut.
Noël Jacques, s. p., 84 ans, rue Wilson.
Delcrois Gérard, cultivateur, 84 ans, route de St-Ambroise.
Martinez Lucas, 18 ans, rue Wilson.
Faurie Paul, s. p., 69 ans, rue Wilson.

Cantournet Anne-Marie, 1 mois, route de Peyrat.
Kouamé Abokoum, soldat au 16^e R.T.S., 22 ans, rue Wilson.
Robert Marie, s. p., 74 ans, rue Wilson.

Garrigues Julie, veuve Labro, s. p., 74 ans, rue de la Barre, 43.

EDEN

SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)

Un film humain, pathétique, émouvant dont on peut dire qu'il est véritablement le grand film du moment

L'ASSAUT

d'après la pièce de Henry Bernstein magistralement interprété par Charles VANEL, ALERME Alice FIELD, Madeleine ROBINSON Charles LEMONTIER et JOFFRE

EN COMPLEMENT :
LES QUATRE PETITS PINGUINS
Dessin animé en couleurs et un film policier

La Loi du milieu

M.-L. V.-F.

COUR D'ASSISES DU LOT

La prochaine session des assises du Lot s'ouvrira le lundi 27 mars 1939, à 13 heures, sous la présidence de M. Méric, Conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Malrieu, Président du tribunal de Cahors et Héguy, juge au siège.

Deux affaires seront appelées : l'affaire Roumégoux, de St-Chels, inculpé d'inceste et une affaire d'incendie volontaire dont l'inculpé est le nommé Tissandier, de Cassagnes.

LISTE DES JURÉS

Voici la liste des jurés qui seront appelés à siéger au cours de la prochaine session des Assises du Lot :

Jurés titulaires : MM. Alexis Delbos, propriétaire à Tauriac ; Fernand Sérignac, propriétaire à Luzech ; Cyprien Faure, cultivateur à Payrignac ; Marcel Vaile, maire de Gintrac ; Maurice Sudrie, propriétaire à Fraysinhes ; Jean-Baptiste Cosse, négociant à Labastide-Murat ; Léon Maze, cultivateur à Saint-Perdoux ; Emile Mizernon, agriculteur à Saint-Martin-le-Redon ; François Besserbes, agriculteur à Concorès ; Paul Fraysse, cultivateur à Rampoux-le-Repaire ; Léopold Andissac, agriculteur à Saint-Géry ; Lucien Moles, surveillant des ponts et chaussées à L'Hospitalet ; Joseph Bergues, maire d'Espère ; Georges Raimés, maire de Lugagnac ; Jean-Baptiste Fouiouss, maire de Saint-Michel-Loubéjou ; Edmond Cabrit, cultivateur à Limogne ; Léonce Vernet, maire d'Issendouls ; Louis Besse, caissier Caisse d'Epargne à Cahors ; Albert Gimbre, propriétaire à Biars ; Marcelin Maligou, agriculteur à Lauzès ; Théodore Bruel, propriétaire à Donelle ; Mathurin Serrut, agriculteur à Saint-Michel-de-Bannières ; Louis-Michel Delvis, agriculteur à Tour-de-Faure ; Gabriel Bonedon, agriculteur à Arcemba ; Isidore Bennet, forgeron à Latouille ; Casimir Couderc, agriculteur à Lauresses ; Henri Lescuré, cultivateur à Espeyroux ; Paul Artigue, pharmacien à Cahors ; Joseph Duroc, propriétaire à Bretenoux ; Henri Sireyons, agriculteur à St-Michel-de-Bannières ; Justin Bach, propriétaire à Cremps ; Alphonse Cruzols, agriculteur à Latouille ; Etienne Dentillac, retraité à Gourdon ; Ernest Barry, propriétaire à Francouilles ; Louis Gammass, propriétaire à Saint-Paul-Labouffie.

Jurés supplémentaires : MM. Albert Dreuilhe, négociant ; Marc Delfort, négociant ; Pierre Pujols, employé de banque ; Georges Alazard, fumiste, tous quatre à Cahors.

Aux futurs incorporés

Le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, communique :

En vue de faire face aux besoins d'effectifs nécessités par la situation actuelle, il a été décidé que les jeunes gens, nés pendant le mois de novembre 1918, dont l'incorporation devait normalement avoir lieu en octobre 1939 seront incorporés au mois d'avril de cette même année.

En outre, l'incorporation d'avril 1939, comprendra :

— un certain nombre de jeunes gens, docteurs en médecine, pharmaciens, chirurgiens-dentistes diplômés, étudiants en médecine, pharmacie ou chirurgie dentaire dans les conditions qui ont déjà fait l'objet du communiqué du 24 septembre 1938 ;

— les autres jeunes gens sursitaires et volontaires pour être appelés à cette époque sous les drapeaux ;

— les jeunes gens qui, réformés temporairement n° 2, auront trois mois après leur mise en réforme temporaire été, sur leur demande, examinés par une Commission de réforme et déclarés aptes au service armé ou au service auxiliaire avant le 15 avril 1939.

Par ailleurs, une période d'engagements par devancement d'appel sera également ouverte à cette époque.

L'attention des intéressés est attirée tout particulièrement sur cette disposition qui leur permet d'être incorporés à une date s'accordant avec leurs convenances personnelles et, sous certaines conditions, de choisir leur corps d'affectation.

Marché du Travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 6 au 11 février 1939, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 4 hommes, 1 femme.
Interlocaux : 2 hommes.
En extra : néant.
Demandes d'emploi non satisfaites : 13 hommes, 4 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 3 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru pendant la semaine précédente 17 chômeurs. »

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfissible Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfissible Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfissibles 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

CAHORS

ADIUO, PAOURÉ CORNOBAL !

« Adiuo, paouré Cornobal ! » chantaient en chœur les travestis qui, le mercredi soir, jour des Cendres, se rendaient sur le Pont Louis-Philippe pour brûler, puis noyer dans le Lot Carnaval dont le règne était fini !

Mais Carnaval renaissait l'année suivante et, en son honneur, reparaissent les longues théories de joyeux masques, les scènes toujours cocasses, amusantes, qui provoquaient la joie de l'énorme foule qui circulait sur les Boulevards.

On entendait les mêmes chants, on assistait aux mêmes ébats des « masques », les uns gracieusement costumés, mais d'autres, hilares, comiques, grimés, le visage barbouillé de suie et de vermillon, chantant, frappant sur des fonds de casserole, mais c'était de la bonne et saine gaieté.

De Labarre au pont Louis-Philippe, c'était une cohue continue, la joie régnait durant la journée, la soirée du mardi et surtout du mercredi.

Les chants n'étaient pas compliqués : ceux qui suivaient le bonhomme Carnaval hurlaient, en son honneur, tout simplement : « L'enfant qui naît se porte, se porte, l'enfant qui naît se porte bien. »

Le deuxième chant s'élevait sur un ton triste, vers la fin de la journée du mercredi, lorsque les « masques » emportaient Carnaval au Pont Louis-Philippe.

Adiuo, paouré Cornobal, Tus l'en bas et iéou démoni Per monja lo soupo d'oli, Adiuo, paouré Cornobal !...

Et la soirée était toujours d'une animation sans pareille. Monômes, chants, danses, rondes, provoquaient le fou-rire de la foule amusée.

Hélas ! Voilà bien des années, déjà, que Carnaval n'est plus célébré à Cahors !

Maintenant, durant ces journées de mardi et de mercredi, les Boulevards de Cahors restent calmes : plus un masque ; domino, pierrot, clown ont jeté leurs oripeaux. Et cependant, dans d'autres villes, à Brive notamment, Carnaval est toujours fêté, et obtient, c'est certain, le plus vif succès.

Mais, pour les anciens de Cahors, Carnaval n'est pas mort. Non ! Il se fête, comme jadis, autour de la table sur laquelle la bonne ménagère dépose le menu traditionnel : le poulet rôti et le pâté, « Lou postis » !

Il n'ont plus les joies de la rue : soit ! Mais ils ont les plaisirs de la table : et c'est une bien bonne, savoureuse consolation !

Adiuo, paouré Cornobal ! L. B.

AVENIR CADURCIEN

Tirage de la Tombola.

La Tombola gratuite a été tirée mardi soir au Palais des Fêtes. La liste des numéros gagnants a été publiée récemment.

Les lots peuvent être retirés, dès maintenant, chez M. Astruc, quincaillier, boulevard Gambetta, Cahors. Ceux non réclamés un mois après la présente insertion, soit le 1^{er} avril 1939, seront acquis à la société. Passé cette date, aucune réclamation ne saurait être admise. — La Commission.

A. MANDON -- Cahors

Agence exclusive DUCRETET-THOMSON

Grand tournoi de bridge

Ce tournoi aura lieu dimanche prochain, à partir de 9 h. 1/2, au Café Tivoli. Ce sera à n'en pas douter une manifestation bien cadurcienne, car, après s'être rencontrés autour des tables de jeu, les concurrents se retrouveront autour d'une table dressée par le meilleur des hôtes. Tout Cahors y sera.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré pendant toute la journée du dimanche 26 février et le lundi matin 27 février, par la

Pharmacie ORLIAC Place des Petites-Boucheries

SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré le dimanche 26 février par le

Docteur PEINDARIES

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 25, DIMANCHE 26 FEVRIER (en soirée à 20 heures 45) MARDI et DIMANCHE (matinée à 15 h.)

Après IGNACE qu'il semblait difficile d'égalier, voici FERNANDEL DANS Barnabé qui fait rire davantage !...

Paulette DUBOST et Marguerite MORENO Si vous voulez oublier vos ennuis, n'hésitez pas. Allez voir Barnabé « ça vaut dix » !

LA SEMAINE PROCHAINE RAIMU DANS La Femme du Boulanger un film de Marcel PAGNOL

Mariage

Ces jours derniers a été célébré à Cahors le mariage de notre jeune compatriote, M. Louis Dalat, attaché au Service municipal de la voirie, avec Mlle Paulette Delmas.

Nos félicitations aux parents et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Planteurs de tabac

La Fédération des Planteurs de tabac du Lot et de l'Aveyron se réunira le 2 avril, à Cahors.

Le Congrès annuel se tiendra à Romans (Rhône), les 14, 15 et 16 avril.

La neige

Vendredi matin, une forte bourrasque de neige est tombée sur Cahors et la région.

A 7 heures, une épaisse couche recouvrait les rues, les champs, les côtes et jusqu'à 9 heures, la neige tomba en gros et épais flocons.

Rarement, à Cahors, on a vu bourrasque de neige aussi forte, en fin de février !

La circulation dans les rues et sur les routes n'était guère possible. Aussi bien, de nombreux camions qui assurent un service de transport durent être immobilisés.

Mais vers 11 heures, la neige avait disparu, transformant toutefois les rues en cloaques boueux.

Dans la journée, cependant, les nuages se dissipèrent et le soleil brilla.

Chute de vélo

M. Bouchud revenait à bicyclette de sa propriété de Lérét, près d'Albas, lorsque, par suite d'un dérapage, il fit une chute sur la route. M. Bouchud a été violemment contusionné, notamment au bras droit.

Chronique des Théâtres

Le Mystère de la Passion

A CAHORS

C'est le mardi 28 février à 20 heures 45, qu'aura lieu au *Cinéma Eden*, la grande soirée donnée par « Le Cycle des Grands Films d'Art ». Au programme, la plus formidable réalisation cinématographique « Le Mystère de la Passion ». Les scènes capitales de la vie du Christ ont été reconstituées avec une richesse d'expression et un art demeurés inégalés. Auditions au cours de la présentation du Film des plus Grands Chefs-d'Œuvre de la Musique religieuse. Il sera prudent de retenir ses places, pour pouvoir voir ce Film grandiose.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne du 16-2 au 23-2-1939

Cette semaine 8 h. 42 minutes de vol ont été effectuées, dont 1 h. en D.C. par le lieutenant Michel avec M. Barthélémy.

Se sont entraînés seuls : Barreau René, Barthélémy et de Nazaris. Voyages : MM. René Barreau et Docteur de Nazaris à Toulouse et retour.

L'auto-plan a terminé ses épreuves en vol pour l'obtention du certificat de navigabilité.

Le prochain cours aura lieu dimanche, à 10 h., 24, rue Wilson.

Battue aux sangliers

La société de chasse « l'Intrépide » prévient tous les chasseurs qu'aura lieu, aujourd'hui, dimanche 26 février, une battue aux sangliers au lieu dit Combes de Colonjac. Départ de Vers, à 7 heures

Arrestation

La femme Augustine Steinhach, foraine, 30 ans, sans domicile fixe, condamnée par défaut le 11 octobre 1938 par le tribunal de St-Girons, était recherchée par la brigade mobile de Toulouse. Ces jours derniers, elle fut mise en état d'arrestation par la gendarmerie de Latronquière.

La femme Steinhach ayant déclaré faire opposition au jugement du tribunal de St-Girons, le Parquet avisé a autorisé sa mise en liberté provisoire sous la promesse qu'elle se présenterait à l'audience du tribunal correctionnel le 13 mars prochain.

CYCLE DES GRANDS FILMS D'ART

Eden Cinéma

MARDI 28 FEVRIER A 20 HEURES 45

Le plus grand film sur le plus grand sujet

LE MYSTERE DE LA PASSION

10.000 FIGURANTS
GRANDIOSE MISE EN SCENE
UN FILM FORMIDABLE

La location est ouverte

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul PARIS (IX)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLS DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC (Originalité de Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92 Propriétaire
Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Etonnante de jeunesse à 67 ans

grâce à un secret qu'elle divulgue volontiers

Cette femme de 67 ans étonne tout son entourage. Elle paraît chaque jour plus jeune, et pourtant, il n'y a pas longtemps encore, elle souffrait de rhumatismes aux genoux et craignait de devenir impotente. Elle confie volontiers son secret à ceux qui la questionnent : « Depuis dix-huit mois, dit-elle, je prends chaque jour des Sels Kruschen. Ce sont eux qui m'ont rendu ma santé et ma bonne humeur. » Mlle E. G., à Lille.

La « petite dose quotidienne » de Sels Kruschen assure, à tout âge, la parfaite régularité de toutes nos fonctions. Elle stimule le foie, les reins, l'intestin. Elle vient en aide à l'estomac. Elle régénère et purifie le sang. En un mot, cette simple « petite dose » crée en nous toutes les conditions de la santé et de la vitalité. Toutes pharmacies ; flacons à 6,25, 12,25 et 20 francs.

Les Sports

STADE CADURCIEN

Association, Stade Lucien-Desprats. — A 13 h. 30, Agen Sportif (II) contre Stade Cadurcien (II). A 15 h., Agen Sportif (I) contre Stade Cadurcien (I).

Ces deux grands rencontres doivent avoir un retentissant succès auprès des sportifs cadurciens.

Le Stade recevra un adversaire particulièrement redoutable dont le football à la fois scientifique et rapide lui a valu une brillante saison.

Stade Cadurcien (2) bat Etoile Sportive Cadurcienne (1) par 7 buts à 2. Deux méthodes se trouvaient en présence au cours de cette rencontre.

Le football des jeunes stadistes plus lié, plus varié est raison de la bonne volonté des robustes joueurs de l'Etoile. Excellent arbitrage.

A LUZECH.

Championnat de France. — Depuis vingt ans que la Société est fondée, il ne s'est jamais produit dans notre localité un fait aussi important que celui qui aura lieu le 5 mars à Luzech. Un match de Championnat de France se déroulera ce jour-là sur le terrain de Trescols.

C'est l'Union Sportive Juillacoise, champion du Limousin, qui sera l'adversaire du quinze Luzechois. Les visiteurs forment une équipe complète dans toutes ses lignes et pratiquent un rugby plaisant fait de jeu ouvert.

Les nombreux sportifs qui se presseront ce jour-là, sur le terrain de Trescols seront certains d'assister à une belle partie qui honorerà les trente joueurs.

Dans quelques jours, nous donnerons d'autres détails, avec le nom de l'arbitre fédéral.

Cette grande journée se terminera par un Bal.

Match amical. — Pour son dernier entraînement, notre quinze se rendra, ce dimanche 26 février, au Buisson, pour y rencontrer l'équipe locale. Départ à midi trente.

Brevet sportif. — C'est le 12 mars qu'auront lieu, à Luzech, les épreuves du Brevet sportif populaire.

Les jeunes gens de la région sont priés de se faire inscrire chez le Secrétaire de l'Union Sportive Luzechoise.

Inutile de rappeler les avantages qui découlent de l'obtention de ce Brevet.

La Pédale Cadurcienne

C'est aujourd'hui dimanche, 26 février, qu'aura lieu la première course de classement organisée par la Pédale Cadurcienne et réservée seulement aux coureurs de la Société. Départ : 14 h. 30, devant le Café de Bordeaux, Boulevard Gambetta, Regourd, Mercuès, côté d'Espère, Labastide-du-Vert, Castelfranc, Albas, Luzech, Parnac, Douelle, Pradines, Cahors, arrivée sur les nouveaux Quais, vers 16 h. 15, soit environ 60 km.

J'espère que le public verra nombreux encourager les futurs as de la Route. En cas de mauvais temps, la course sera reportée à une date ultérieure. — LE FOURNEUR.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Nécrologie. — Le 18 février est décédé, à l'âge de 78 ans, M. Gautié Jean, cultivateur à Saint-Privat.

Nous nous associons sincèrement au deuil cruel qui frappe son fils, notre ami, M. Gautié, conseiller municipal, et nous lui adressons, ainsi qu'à tous les membres de la famille, nos bien vives et nos bien affectueuses condoléances.

Le 21 février est décédée, à l'âge de 82 ans, Mme Bouchet Catherine, veuve Besse, sans profession, à Massip.

Nous adressons aux parents de la regrettée défunte nos bien sincères condoléances.

Préparation militaire. — En vue du très prochain examen du brevet sportif populaire, une séance d'entraînement aura lieu, aujourd'hui, dimanche 26 février, à 9 heures. Tous les candidats doivent assister à cette séance d'entraînement, en vue de préparer avec le maximum de chance de succès les épreuves dudit examen. La présence de tous les candidats est donc indispensable.

St-Martin-Labouval

Les renards. — Dans la journée de mercredi, 22 février, deux renards ont été abattus par M. Rougier, dans les bois de Bennac (commune de Tour-de-Faure). Compliments à cet adroit chasseur.

Saux

Le carnaval sur notre plateau. — Les fêtes de Carnaval ne sont pas bien joyeuses sur notre plateau.

Malgré tout, la jeunesse a des distractions particulières.

Samedi, c'était la foire de Tournon-d'Agenais créée exprès pour la jeunesse le samedi gras. Lundi, foire à St-Matré avec bal de jour et de nuit.

Donc, notre plateau ne s'éveille que le soir, pour employer l'expression de la chanson bien connue. Autour de la table familiale on déguste le « pastis », traditionnel et les jeunes se préparent ensuite pour le bal.

C'est St-Matré qui détient le record. M. Maradènes va cueillir, avec ses autobus, les belles fleurs du plateau (nous entendons les danseuses et leurs mamans) et les joyeux amusements commencent aussitôt le débarquement. Ils se terminent tard dans la nuit.

Les adultes restent à la maison. On se réunit avec des voisins ; une partie de cartes s'engage. On parle du passé entre temps.

Comme on le devine, aucune tradition ne se perd dans nos campagnes. C'est toujours doux de continuer ce que nous ont légué nos ancêtres tout en espérant que les jeunes feront pareil.

Puy-l'Evêque

« L'amour et les chansons », Conférence-spectacle. — Le spectacle qui devait être donné le dimanche 12 février, à la salle des fêtes de la mairie de Puy-l'Evêque, n'a pu avoir lieu par suite de l'indisponibilité du conférencier Jean Caubet qui était souffrant.

Le club Katra s'exerce vivement de ce contre-tendons auprès du public de Puy-l'Evêque et annonce que le spectacle est remis au dimanche 26 février en soirée.

Il espère qu'il ne lui sera pas tenu rigueur pour cette partie remise et que les amateurs de manifestations artistiques viendront nombreux passer une agréable soirée.

Objet trouvé. — Le soir de la dernière foire de Puy-l'Evêque, un habitant de la commune de Soturac a trouvé devant la gare de Puy-l'Evêque une montre qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Décès. — Mme Bose Catherine, veuve Delbreil, à Poujoulet ; Mme Lacombe Emilie, veuve Caumont, à Puy-l'Evêque.

Mme veuve Delbreil était la belle-mère de M. Ségué, marchand de confectios à Puy-l'Evêque.

Mme veuve Caumont était la belle-mère de M. Feidy Joseph, épicière. Nos bien sincères condoléances aux familles.

Mariage. — M. Falck Albert, artiste dramatique, et Mlle Ségué Yvonne, ouvrière d'usine à Puy-l'Evêque. Vœux de bonheur.

Naissance. — Une superbe fillette, prénommée Marie-Louise-Gabrielle chez les époux Birat-Zatta, à Lamouthé.

Nos félicitations aux heureux parents.

DEPANNAGE POSTES

TOUTES MARQUES

A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Figeac

Figeac

Démonstration de taille des arbres fruitiers. — M. le Directeur des Services Agricoles du Lot avertit la population de Figeac qu'une démonstration de taille des arbres fruitiers (pomiers, poiriers, pruniers, pêchers) aura lieu à Figeac le samedi 25 février, de 14 h. à 17 h., chez M. Pachal, 24, avenue Philibert-Delprat (anciennement Route de Lissac).

M. Marchal, ingénieur horticulteur, procédera à ces démonstrations de taille au cours desquelles toutes explications sur les soins d'entretien d'arbres fruitiers seront fournis aux auditeurs.

Les agriculteurs et tous ceux intéressés sont conviés à des démonstrations dont ils auront à retirer le plus grand profit.

Médaille militaire. — Nous apprenons avec un particulier plaisir que M. Lafond, employé à l'Entreprise Marcel Drugeon, vient d'obtenir la médaille militaire.

M. Lafond est déjà titulaire de la Croix du Combattant volontaire.

Nous lui faisons part de nos amicales félicitations.

Pour les réfugiés. — Le Comité de Croix-Rouge S.B.M. adresse ses remerciements aux personnes qui ont bien voulu réserver bon accueil à sa souscription pour les réfugiés espagnols. Le produit de la quête sera versé au « Comité d'accueil des réfugiés » et affecté à l'achat du lait pour les enfants en bas âge qui sont en grand nombre.

Banquet des classes 1933-1934. — Une cinquantaine d'hommes de ces deux classes ont tenu à se réunir en un banquet confraternel, dimanche dernier, à l'Hôtel Terminus.

Le menu auquel ils firent le plus grand honneur ne ressemble en rien, on s'en doute, à l'ordinaire de la caserne. Au cours du dîner, la conversation fut cordiale et animée et les divers événements de la vie militaire largement évoqués.

Au champagne, quelques-uns se révélèrent artistes : on chanta, on déclama..., on rit.

Rendez-vous fut pris pour l'année prochaine.

Ceux qui s'en vont. — M. Gaston Piquini est décédé dans notre ville à l'âge de 70 ans. Le défunt, qui fut garde-champêtre de la commune de Figeac du 11 septembre 1900 au 31 décembre 1932, laisse le souvenir d'un employé consciencieux.

Dans la nuit du 21 février, est mort M. Périé, employé des Contributions Directes, très attaché à ses fonctions et très estimé. Il était âgé de 67 ans.

Leurs obsèques ont donné lieu à de vifs témoignages de sympathie. Nous présentons aux familles en

deuil, en ces douloureuses circonstances, nos sincères condoléances.

Mercuriale du 15 février. — Bœufs, gros bœufs, 6.500 à 7.000 fr.; tressons, 5.000 à 6.000 fr.; doublons, 3.000 à 4.000 fr.; bouvillons, 1.800 à 2.400 francs; au poids, de 200 à 210 fr. les 50 kilos; veaux de boucherie, 8 à 9 francs; porcs gras, de 390 à 420 fr. les 50 kilos; porcelets très recherchés, 320 à 350 fr. pièce; moutons et brebis de boucherie, 4.50 à 5 fr.; agneaux, 7 à 8 fr.; œufs, 4.50 à 5 fr.; oies grasses, 8 à 9 fr.; lapins, 3 à 3 fr. 50; dindons, 6 fr.; dindes, 7 francs; poules et poulets, 6 fr.; poulets de grains, 7 fr.; fromage, 6.50 à 7 fr. 50, le tout la livre; pintades, 40 à 42 fr. la paire; avoine, 70 à 80 fr.; haricots, 250 fr.; pommes de terre, 50 fr.; noix de table, 175 fr., le tout l'hectolitre.

Prunes d'Agen, 300 fr.; rondes, 200 fr., le tout les 50 kilos.

Défunt mardi gras. — On ne peut plus chanter maintenant, comme on le faisait autrefois à pareille époque : « Mardi gras ne t'en va pas ». Le mardi gras ne saurait s'en aller pour la bonne raison qu'il ne vient plus.

Plus de masques dans les rues, plus de travestis, plus de confetti ni de serpents. Rien qu'une journée comme les autres, qui ne dut qu'à un ciel radieux d'être plus douce et plus souriante.

Rugby. — Le C.S. Figeacois a dû s'incliner dimanche dernier, en déplacement à Capdenac, devant le club local. Ce dernier fut vainqueur par 17 points à zéro.

La partie fut plaisante dans l'ensemble. Les Cheminots firent montre d'une meilleure technique et de plus de rapidité. Bien que battus à la mêlée, ils profitèrent de toutes les occasions pour attaquer.

Quant à l'équipe figeacoise, elle doit s'entraîner ferme si elle veut, la saison prochaine, faire bonne figure dans la compétition régionale des séries inférieures.

Les Ecuireux Gramatois battent les Bleuets. — Dimanche dernier, sur le terrain de Lodiou, a eu lieu le match de football opposant les « Ecuireux de Gramat » aux « Bleuets » de Figeac. La partie s'est déroulée sous un ciel gris, mais par une température propice aux belles évolutions.

En lever de rideau, l'équipe-réserve des Bleuets fit une très belle partie en tenant en échec la redoutable équipe de Vic. Score, 0 à 0. Puis, vint le tour des Gramatois et de l'équipe première des Bleuets. Dès le début, les joueurs attaquèrent à fond et nous assistâmes à du beau football. Gramat profita d'une occasion pour ouvrir le score sur un shoot de son avant-centre. Les Bleuets continuèrent à attaquer, mais la belle défense des « Ecuireux » enrayer toutes les offensives des bleus. La mi-temps est alors sifflée sur le score nullement désavantageux pour les Bleuets.

Après la pause, la partie reprend aussi animée qu'au début, Gramat attaque vivement. Les shoots pleuvent sur le goal figeacois qui se défend courageusement, mais il ne peut empêcher les visiteurs de marquer 4 nouveaux buts. Les Bleuets veulent sauver l'honneur, ils poussent de belles pointes, mais hélas ! très mal conclues par la ligne d'avants qui se montre sous un jour très peu favorable. La fin sera sifflée sur le score de 5 à 0, en faveur des visiteurs.

Les Ecuireux ont une belle équipe, pratiquent un bon football et où le demi-centre Delpech, l'arrière Bec et le goal Vidallac firent impression.

Les Bleuets ne sortent nullement diminués de cette défaite, car ils présentent une équipe remaniée. Néanmoins, les remplaçants firent preuve de fougue et de science. Les meilleurs furent dans l'ordre : Mailhes, Moussié, Loupias et Lescoul.

Spectacles. — Aujourd'hui, en matinée et soirée :

Au Family-Ciné : « Disque 413 », avec Constant Rémy et Jules Berry ; « Danseuses de Panama ». Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal : « Si j'étais le patron », avec Larquey et F. Gravey. Compléments.

Cajarc

P.T.T. — Notre jeune compatriote, M. Robert Décremps, reçu au concours des P.T.T., est nommé surnuméraire à Orléans.

Société de chasse. — La dernière battue aux renards ayant donné des résultats intéressants, nos chasseurs ont décidé, d'accord avec la préfecture, d'organiser une nouvelle battue pour le dimanche 5 mars. Nous leur souhaitons ce jour-là de faire un beau tableau de ces indésirables.

Nous profitons de cette circonstance pour inviter les sociétaires retardataires à verser le montant de leur cotisation échue de 1933 entre les mains de notre trésorier.

Espédaillac

Carnet blanc. — Lundi matin, a été célébré dans notre commune le mariage de Mlle Ezilda Delpech avec M. Jean Bornes, domicilié à Blars.

Nous adressons aux jeunes époux nos amicales félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Bétail

Accident. — En jouant, le jeune Cassan Yves, du Ségala, âgé de 7 ans, a fait une chute qui lui a occasionné la fracture du fémur gauche.

Son état a nécessité son transport immédiat chez un spécialiste de Brive qui lui a donné les soins appropriés et prescrit un repos de 40 jours. Nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Bétail

Accident. — En jouant, le jeune Cassan Yves, du Ségala, âgé de 7 ans, a fait une chute qui lui a occasionné la fracture du fémur gauche.

Son état a nécessité son transport immédiat chez un spécialiste de Brive qui lui a donné les soins appropriés et prescrit un repos de 40 jours. Nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Le gendarmier a procédé, à l'enquête.

Une boîte aux lettres. — Après avis du Conseil municipal de Souillac et de M. le Directeur des Postes de Cahors, une boîte aux lettres supplémentaire va être prochainement déposée au hameau des Cuisines.

Blessé à un œil. — En maniant un couteau, le jeune Léon Castanet s'est blessé gravement à un œil avec un couteau de cuisine.

Il a été transporté à la clinique du docteur Pechdeau, à Villefranche-de-Rouergue. Nos meilleurs vœux de guérison au jeune enfant.

Bétail

Accident. — En jouant, le jeune Cassan Yves, du Ségala, âgé de 7 ans, a fait une chute qui lui a occasionné la fracture du fémur gauche.

Son état a nécessité son transport immédiat chez un spécialiste de Brive qui lui a donné les soins appropriés et prescrit un repos de 40 jours. Nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Le gendarmier a procédé, à l'enquête.

Une boîte aux lettres. — Après avis du Conseil municipal de Souillac et de M. le Directeur des Postes de Cahors, une boîte aux lettres supplémentaire va être prochainement déposée au hameau des Cuisines.

Blessé à un œil. — En maniant un couteau, le jeune Léon Castanet s'est blessé gravement à un œil avec un couteau de cuisine.

Il a été transporté à la clinique du docteur Pechdeau, à Villefranche-de-Rouergue. Nos meilleurs vœux de guérison au jeune enfant.

Le gendarmier a procédé, à l'enquête.

Une boîte aux lettres. — Après avis du Conseil municipal de Souillac et de M. le Directeur des Postes de Cahors, une boîte aux lettres supplémentaire va être prochainement déposée au hameau des Cuisines.

Lavercaillère

Accident. — M. Louis Caure, propriétaire à Marchandou, près Lavercaillère, a été blessé à la main droite en élaguant une haie.

Cette blessure, sans être grave, nécessitera un repos de plusieurs jours.

Martel

Probité. — Le jeune Jean Jarrige, fils de M. Jarrige, sabotier, a trouvé un petit veston, dans une poche duquel se trouvait une somme de 55 fr.

Le jeune enfant s'est empressé d'aller déclarer sa trouvaille à la mairie. Il a été vivement félicité.

Salviac

Accident d'automobile. — Lundi soir, jour de foire à Salviac, à 17 h., à Nivelles, près Salviac, M. Roques André, négociant en bestiaux à Frayssinet-le-Gourdonnais, a heurté avec sa voiture automobile Mme Fourcade Henriette, demeurant aux Grangettes, commune de Dégagnac.

En voulant se garer Mme Fourcade a eu la jambe fracturée. M. le docteur Cambornac, de Salviac, a donné ses soins à la blessée et M. Jean Armand, huissier-greffier à Salviac, a dressé le procès-verbal de constat d'usage.

Le dernier marché aux truffes. — Le dernier marché aux truffes de la région s'est tenu lundi 20 février, à 1 heure du soir, sur la place de l'Oratoire, Apport : 300 kilos environ.

Prix extrêmes : 90 à 95 fr. le kilogramme.

Comme on le voit les cours se sont maintenus toute la saison de 90 à 100 francs le kilogramme.

Malheureusement de nombreux trufficulteurs se plaignent de ce que les truffières se perdent beaucoup dans la région.

Dégagnac

Mort d'un doyen. — Nous apprenons avec peine la mort de M. François Castagnol, dit Cadet, qui s'est éteint tout doucement, à l'âge de 88 ans.

C'était un doyen de la commune ; il emporte dans la tombe le respect et l'estime générale de la population.

Aussi, c'est au milieu d'une grande foule de parents et d'amis que sa dépouille mortelle a été accompagnée à notre nécropole.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à tous les nombreux membres de cette belle famille et autres parents, nos condoléances les plus émuees.

Délégation. — M. Lannes, président de la société de chasse « La Diane Dégagnacoise », est délégué pour l'organisation des battues pour la destruction des nuisibles de notre région.

Nos boulistes. — En vue des nombreuses compétitions qui doivent se dérouler cette année sur notre bouledrome, tous les membres de l'« Amicale Boule » s'entraînent activement.

Aussi, un public nombreux s'intéresse de plus en plus à leurs joutes et les encourage de son mieux en applaudissant les jolis coups des pointeurs et des tireurs.

C'est aussi pourquoi nos boulistes, sensibles à toutes ces marques d'estime ont décidé d'offrir au public une grande soirée récréative qui, si nous en jugeons par le programme, doit obtenir, comme celle de l'an dernier, le plus grand succès.

La carte de membre honoraire de la société donnant droit à l'entrée gratuite, on peut la retirer, dès aujourd'hui, chez le secrétaire-trésorier de l'« Amicale Boule ».

Le conflit sino-japonais. — De Tokio. — On annonce que les forces aériennes japonaises auraient remporté, jeudi, une victoire écrasante sur les forces aériennes chinoises, au-dessus de Lan-Tchéou, où 70 avions auraient été détruits.

Centenaire de l'invention de l'imprimerie. — De Paris. — Les députés du Bas-Rhin ont déposé une proposition de résolution, invitant le Gouvernement à organiser, à Strasbourg, en 1940, une exposition internationale du 5^e centenaire de l'invention de l'imprimerie.

La Hongrie adhère au pacte antikomintern. — De Budapest. — L'adhésion de la Hongrie au pacte antikomintern, a été signée vendredi par le comte Csaky, ministre des Affaires étrangères de Hongrie, et les ministres d'Allemagne, d'Italie et du Japon.

Pas d'entrevue Hitler-Mussolini-Franco. — De Rome. — On déclare dénuée de fondement l'information publiée à l'étranger, selon laquelle des préparations seraient faites en vue d'une rencontre Hitler-Franco-Mussolini à Stresa. L'éventualité d'une telle entrevue n'aurait pas été avisée, affirmé-t-on.

Un journaliste français ne peut pénétrer en Italie. — De Paris. — M. René Pinon, collaborateur de la « Revue des Deux Mondes » était parti pour l'Italie avec un passeport en règle. Arrivé à Modane, il fut avisé que le Gouvernement italien ne considérait pas comme souhaitable son voyage en Italie. M. Pinon a dû rentrer à Paris.

révision des pensions abusives, l'autre concernant le service de la retraite du combattant.

Aucune modification n'est encore, à la date de ce jour, intervenue à la réglementation concernant les conditions d'attribution de la carte du combattant.

Les seuls travaux effectués sont ceux confiés à la Commission Interministérielle siégeant au Ministère des Anciens Combattants et Pensionnés, dont les conclusions doivent, après avis de l'Office National, être soumises à l'examen des départements ministériels intéressés.

Les décisions qui interviendront seront notifiées aux organismes administratifs qualifiés et recevront, en temps utile, toute la publicité nécessaire.

Jusqu' alors, donc, les anciens militaires auxquels la qualité de combattant a été refusée en application du décret du 1^{er} juillet 1930 et qui ne peuvent justifier d'aucun fait nouveau, n'ont pas à se mettre en instance.

Il est rappelé que, pour être éclairés exactement sur leurs droits, il suffit aux intéressés de s'adresser aux Offices départementaux de Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre, et Pupilles de la Nation, dont le siège est à la Préfecture, placés sous l'autorité du Préfet.

Les renseignements sont fournis gratuitement.

Petites annonces économiques

JEUNE FILLE au courant commerce est demandée à Ex-Coopérative Militaire, Cahors (nourrice et couchée).

A VENDRE un beau jardin clôturé (avec eau de la ville et petite maisonnette), pouvant servir de terrain à bâtir. Situé à 30 m. de la rue Victor-Hugo. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE ânesse avec harnais et voiture. — Motoculteur, 3 chevaux, état neuf. S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE jeune fille, présentée par ses parents. Salon de coiffure Popovitch.

A VENDRE, pour cessation d'emploi, Primagnum Renault Commerciale, Etat neuf. S'adresser, Daniel, 32, avenue de Paris, Cahors.

Une OCCASION de la succursale A. CITROEN Cabriolet Fiat COMME NEUF Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Dernière heure

Le conflit sino-japonais. — De Tokio. — On annonce que les forces aériennes japonaises auraient remporté, jeudi, une victoire écrasante sur les forces aériennes chinoises, au-dessus de Lan-Tchéou, où 70 avions auraient été détruits.

Centenaire de l'invention de l'imprimerie. — De Paris. — Les députés du Bas-Rhin ont déposé une proposition de résolution, invitant le Gouvernement à organiser, à Strasbourg, en 1940, une exposition internationale du 5^e centenaire de l'invention de l'imprimerie.

La Hongrie adhère au pacte antikomintern. — De Budapest. — L'adhésion de la Hongrie au pacte antikomintern, a été signée vendredi par le comte Csaky, ministre des Affaires étrangères de Hongrie, et les ministres d'Allemagne, d'Italie et du Japon.

Pas d'entrevue Hitler-Mussolini-Franco. — De Rome. — On déclare dénuée de fondement l'information publiée à l'étranger, selon laquelle des préparations seraient faites en vue d'une rencontre Hitler-Franco-Mussolini à Stresa. L'éventualité d'une telle entrevue n'aurait pas été avisée, affirmé-t-on.

Un journaliste français ne peut pénétrer en Italie. — De Paris. — M. René Pinon, collaborateur de la « Revue des Deux Mondes » était parti pour l'Italie avec un passeport en règle. Arrivé à Modane, il fut avisé que le Gouvernement italien ne considérait pas comme souhaitable son voyage en Italie. M. Pinon a dû rentrer à Paris.

Le conflit sino-japonais. — De Tokio. — On annonce que les forces aériennes japonaises auraient remporté, jeudi, une victoire écrasante sur les forces aériennes chinoises, au-dessus de Lan-Tchéou, où 70 avions auraient été détruits.

Centenaire de l'invention de l'imprimerie. — De Paris. — Les députés du Bas-Rhin ont déposé une proposition de résolution, invitant le Gouvernement à organiser, à Strasbourg, en 1940, une exposition internationale du 5^e centenaire de l'invention de l'imprimerie.

La Hongrie adhère au pacte antikomintern. — De Budapest. — L'adhésion de la Hongrie au pacte antikomintern, a été signée vendredi par le comte Csaky, ministre des Affaires étrangères de Hongrie, et les ministres d'Allemagne, d'Italie et du Japon.

Pas d'entrevue Hitler-Mussolini-Franco. — De Rome. — On déclare dénuée de fondement l'information publiée à l'étranger, selon laquelle des préparations seraient faites en vue d'une rencontre Hitler-Franco-Mussolini à Stresa. L'éventualité d'une telle entrevue n'aurait pas été avisée, affirmé-t-on.

Un journaliste français ne peut pénétrer en Italie. — De Paris. — M. René Pinon, collaborateur de la « Revue des Deux Mondes » était parti pour l'Italie avec un passeport en règle. Arrivé à Modane, il fut avisé que le Gouvernement italien ne considérait pas comme souhaitable son voyage en Italie. M. Pinon a dû rentrer à Paris.

Le conflit sino-japonais. — De Tokio. — On annonce que les forces aériennes japonaises auraient remporté, jeudi, une victoire écrasante sur les forces aériennes chinoises, au-dessus de Lan-Tchéou, où 70 avions auraient été détruits.



MONSIEUR THOREL des milliers de gens vous disent **MERCI!**

Lab. ASPRO
123, R. Romainville, Les Lilas

Messieurs,
"J'ai l'honneur de venir, une fois encore, vous remercier de votre remède héroïque que l'on appelle 'ASPRO'. Ce remède dépasse de bien loin tous les remèdes similaires, cachets, comprimés qui soulagent mais ne guérissent pas. 'ASPRO' agit rapidement, sans fatiguer l'estomac; les enfants le prennent aussi sans inconvénient pour leur petit estomac. Ici, nous ne sommes plus jamais malades grâce à l'ASPRO". A la première attaque d'une grippe, d'un rhume ou d'une douleur quelconque, vite 1 ou 2 ASPRO et c'est fini! Aussi vous pouvez, Messieurs, vous servir de ma lettre comme vous le voudrez pour convaincre les incrédules et leur donner mon adresse, si vous le voulez. C'est un remède sérieux qui devrait être dans toutes les familles d'ouvriers, car il est à la portée de tous".

A. THOREL, 15, r. Copron, Valenciennes (Nord)

L'hiver dernier, une annonce 'ASPRO' reproduisait le témoignage ci-contre — Chaque annonce 'ASPRO' en contient d'autres du même genre — Tous sont désintéressés — Les personnes qui les écrivent veulent faire profiter les autres des bienfaits d'ASPRO dont elles-mêmes ont bénéficié. Elles sont animées d'un désir de solidarité; leur unique récompense, c'est l'infinie gratitude de tous ceux qui, grâce à ces preuves, ont fait confiance à 'ASPRO' et ont été soulagés. Comme tous ceux qui nous écrivent, Monsieur THOREL a seulement pensé aux personnes qu'il pouvait aider — qu'il a effectivement aidées. Son témoignage, l'hiver dernier, a convaincu des milliers de gens de ces faits :

'ASPRO' chasse RHUMES & GRIPPE en une nuit!

Il combat le rhumatisme, il délivre de la douleur, il n'irrite pas l'estomac — Même un enfant peut en prendre. Ces milliers de personnes sont reconnaissantes à Monsieur THOREL de leur bonheur retrouvé. A votre tour, écrivez-nous — 'ASPRO' vous a soulagé, faites-le savoir aux autres — Aidez-nous à le prouver. Vous ferez une bonne action; vous aurez droit à la gratitude de vos semblables.

MÊME UN ENFANT PEUT PRENDRE 'ASPRO'
Pour un enfant, donnez 'ASPRO' dans un peu de lait ou écrasé dans une cuillerée de confiture.

Doses : 3 à 6 ans, un demi comprimé. — 6 à 14 ans, 1 comprimé
14 à 18 ans, 1 comprimé et demi.

De même que pour tout médicament, ne pas donner 'ASPRO' aux enfants de moins de 3 ans sans l'avis du médecin.

PRENEZ 'ASPRO' CONTRE
RHUMES - GRIPPE
MIGRAINES - NÉURALGIE
RHUMATISMES
INSOMNIE - NERVOUSITÉ

2.15 le modèle d'essai
8.» la boîte de 25 comprimés

4.» la boîte de 10 comprimés
16.» la boîte de 60 comprimés

'ASPRO' N'IRRITE PAS L'ESTOMAC

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME
Sur 100 femmes, il y en a 50 qui sont atteintes de Fibromes, Polypes, Fibromes, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes nombreuses auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ?
A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire :
Faites une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBE SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'ABBE SOURY composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies intérieures de la Femme: Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Vars, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINE DES DAMES.

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge le signature.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Mon Jardin "Mon Jardin"
Revue de Jardins THOUARS (Deux-Sèvres) est le guide pratique des amateurs

Essai de 3 mois contre 2 fr. en timbres-poste

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de: Assier à Figeac; Murs à Figeac, pour

FIGEAC
50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission: à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

PROPAGANDE EN FAVEUR DES CONTAINERS

Le transport de porte à porte par container

Depuis quelque temps, les Chemins de Fer Français fournissent à leurs clients des cadres ou containers de différentes dimensions, construits en bois ou en métal et dont une partie est munie de l'intérieur d'étagères ou autres installations pratiques.

Les marchandises sont emballées dans ces cadres de telle façon qu'elles peuvent subir sans aucun dommage le plus long parcours. Plus de transbordement long et coûteux, pièce par pièce, de la voiture sur le wagon, et vice-versa. Le même cadre circule de porte à porte, de l'expéditeur au destinataire, le premier ayant emballé les marchandises, le dernier n'ayant qu'à les déballer.

Afin de faciliter le transbordement des cadres, les constructeurs ont réalisé, en collaboration avec la Société Nationale des Chemins de Fer Français des dispositifs variés, tels des grues amovibles, des portiques munis de roulettes et pouvant enjambrer un wagon et un camion des rampes inclinées, etc.

Les commerçants et les industriels pourront se rendre compte de ces nouveaux dispositifs en visitant l'exposition ambulante de containers qui stationnera à la gare de Cahors le 28 février, de 9 h. 30 à 15 h.

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant: L. PARAZINES.

Etudes de Maîtres BILLIÈRES et DESPRATS, Avoués à Cahors

VENTE SUR LICITATION LES ÉTRANGERS ADMIS

de divers immeubles sis sur les communes de Crayssac, Luzech et Cazals

L'Adjudication aura lieu le JEUDI SEIZE MARS MIL NEUF CENT TRENTE-NEUF, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville, Boulevard Gambetta et par devant M. le Président d'audience à ces fins commis.

On fait savoir à qui il appartiendra :

Qu'en vertu et en exécution d'un jugement rendu sur requête collective par le Tribunal civil de Cahors, le cinq janvier mil neuf cent trente-neuf, ordonnant aux formes de droit le partage tant de la succession de dame PEYRALADE Marie-Marquise, veuve en premières nocces de SALGUES Antoine et épouse en secondes nocces de BALAGAYRIE Martin, en son vivant demeurant à Crayssac, y décédée le seize septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, que de celle de SALGUES Guillaume, son fils, issu de son premier mariage, en son vivant curé de Cazals, décédé le vingt-trois janvier mil neuf cent trente-huit, — et la licitation préalable aux enchères publiques, les étrangers admis, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dépendant des dites successions ;

Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de :

1° Monsieur Etienne BALAGAYRIE, propriétaire aux Roches, commune de Cambayrac — Madame Marthe BOUYGUES, épouse en premières nocces d'Antoine BALAGAYRIE, décédée à Malakoff (Seine) le vingt-sept mars mil neuf cent trente et un et en deuxième nocces de Monsieur Hippolyte MARTEL, demeurant ensemble à Villejuif, rue du Laboratoire, numéro onze, la dite dame agissant en qualité de tutrice de ses trois enfants mineurs, Antoinette, Joseph et Louise BALAGAYRIE, issus de son premier mariage, et le dit sieur MARTEL, agissant en qualité de co-tuteur.

Ayant tous pour avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors, Maître DESPRATS, avec éléction de domicile en son étude, dite ville, d'une part.

2° Monsieur Charles-Victor BALAGAYRIE, demeurant à Toulouse, rue de Tunis, numéro vingt-sept, ayant pour avoué constitué près le même Tribunal Maître BILLIÈRES, avec éléction de domicile en son étude, dite ville, d'autre part.

En présence ou elle dûment appelée de Madame NEUMILLE, demeurant à La Roqueferrate, par Prayssinet-le-Gélat, prise en sa qualité de subrogée-tutrice ad hoc des mineurs Antoinette, Joseph et Louise BALAGAYRIE, nommés fonctions auxquelles elle a été nommée par délibération du conseil de famille des dits mineurs tenue par Monsieur le Juge de Paix du canton de Vanves (Seine) le vingt-quatre juin mil neuf cent trente-huit.

Il sera procédé le JEUDI SEIZE MARS MIL NEUF CENT TRENTE-NEUF, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, par-devant Monsieur le Président d'audience à ces fins commis à la vente sur licitation en huit lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, les étrangers admis, des immeubles dépendant des successions précitées.

Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la présente licitation a été dressé par les soins de Maîtres DESPRATS et BILLIÈRES, avoués poursuivants, et déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

— Dompage ! fit-il d'un ton rêveur qui lui était inhabituel.

Mais Chabann ne sut jamais ce qui pouvait être dompage.

La porte d'entrée de la maison résonnait sous le choc sonore du marteau en main de fatma.

Maudissant cette interruption qui allait peut-être priver tout le quartier de Bab-Djedid d'un petit « potin » savoureux, le Mozabite se décida à aller ouvrir, à regret.

Pierre aussi avait entendu.

Sûrement que c'était Jacques Leudes, un Jacques Leudes, retardé par quelque histoire ou quelque flirt, mais tout de même, Jacques Leudes, enfin !

Or Dartel en fut étonné, mais cette arrivée attendue était loin de lui procurer toute la joie qu'il s'était promise.

Il continua de se vêtir, mais sans hâte, tandis qu'une pensée qu'il ne pouvait pas écarter subsistait au fond de lui-même, rancune mais inquiétude aussi, curiosité, mais intérêt !

Il aurait voulu se fâcher contre lui-même d'avoir risqué sa vie pour cette moukhere ingrate. Mais franchement, il n'aurait pas à le regretter... au contraire !

Ah ! ce n'était pas Jacques Leudes qui, dans de pareilles circonstances, eût laissé l'affaire tourner court !

Mais un vacarme épouvantable le ramena aux réalités.

« Las Borios » : au Nord à chemin public, à l'Est à Cantarel, à l'Ouest à Bousquet.

Ce septième lot sera mis en vente sur la mise à prix de trois cents francs, ci. **300 fr.**

Cinquième lot : Les articles figurant à la matrice cadastrale de la commune de Crayssac, sous les numéros douze cent vingt-trois partie et douze cent vingt-quatre partie, section B, lieu dit « Les Balines », d'une contenance totale de quatorze ares, quatre-vingts centièmes, natures de vigne, classe troisième, d'un revenu cadastral de trois francs, cinquante-cinq centimes, confrontant au Nord à chemin public, au Sud à Maury, à l'Est à Dasquier, à l'Ouest à Québre et à Vielcazals.

Ce cinquième lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux cents francs, ci. **200 fr.**

Sixième lot : Les articles figurant à la matrice cadastrale de la commune de Crayssac sous les numéros sept cent vingt-neuf partie, section C, huit cent six partie, huit cent sept partie et huit cent huit partie, section C, lieu dit « Les Combes », pour le numéro sept cent vingt-neuf partie, contenance six ares, trente centièmes, nature de friche, classe unique, revenu dix centimes, et lieu dit « Les Travers » pour les numéros suivants, ces derniers d'une contenance totale de trente et un ares, soixante centièmes, natures de friches et nature, classe unique, pour un revenu matriciel total de cinquante centimes, confrontant au Nord à chemin public, au Sud à Combedejoie et Raffy, à l'Est à Raffy, à l'Ouest à Veuve Brouel.

Ce sixième lot sera mis en vente sur la mise à prix de cent francs, ci. **100 fr.**

Septième lot : Les articles figurant à la matrice cadastrale de la commune de Luzech, sous les numéros cent vingt-et-une partie, cent vingt-trois partie, cent vingt-quatre partie et cent vingt-cinq partie, section A, lieu dit « Le Pech Robert », d'une contenance totale de cinquante-neuf ares cinquante centièmes, nature de friches et pâture, classes uniques, d'un revenu cadastral de quatre-vingt-neuf centimes, cent trente-deux parties, section A, du lieu dit « Beau Séjour », contenance six centièmes, nature de sol de grange, étable, cent trente-six parties, cent trente-sept partie et cent trente-huit partie, section A, lieu dit « Le Coual », d'une contenance totale de soixante-dix ares quatre-vingts centièmes, natures de bois et terre, classe troisième et cinquième, d'un revenu cadastral de six fr. quatre-vingt-un centimes, cent soixante-douze parties, et cent soixante-treize parties, section A, lieu dit « Las Borios », d'une contenance totale de quinze ares quarante centièmes, natures de friche et terre, classes unique et quatre, d'un revenu de quatre francs quatre-vingt centimes, confrontant « Le Pech Robert » au Nord à chemin public, au Sud à chemin public, à l'Est à Bousquet, à l'Ouest à Cantarel, à l'Ouest à Bousquet, au Nord à chemin public, au Sud à Bousquet, à l'Est à chemin public, à l'Ouest à Peyralade.

Tous les frais exposés au jour de la vente, y compris la remise proportionnelle due aux avoués poursuivants seront payés par les adjudicataires en diminution de leur prix d'adjudication et proportionnellement à ces prix dans les dix jours de la vente, entre les mains de Maîtres DESPRATS et BILLIÈRES, avoués poursuivants.

NOTA

Par suite d'erreurs ou de modifications possibles lors ou depuis la confection du plan cadastral, il est formellement expliqué que l'indication des numéros cadastraux et des conteneurs est purement énonciative et que par suite la désignation qui précède n'engage en rien la responsabilité des poursuivants ou de leurs avoués.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le vingt-cinq février mil neuf cent trente-neuf.

Les avoués poursuivants :
DESPRATS, BILLIÈRES.
Enregistré à Cahors, le mil neuf cent trente neuf, folio case reçu seize francs cinquante.

Signé : AURIÈRES.

Pour tous renseignements s'adresser à Maîtres BILLIÈRES et DESPRATS, avoués poursuivants la présente vente et rédacteurs du Cahier des charges, lesquels, comme tous les autres avoués occupant près le Tribunal civil de Cahors, pourront être chargés d'encherir.

CAHORS, IMP. COUSSLANT

Feuilleton du « Journal du Lot » 4

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

« Tu t'es jeté à l'eau Sidi pour une Arabe ? Inch'Allah » Le Miséricordieux soit loué !

L'ingénieur n'était pas du tout disposé à épiloguer, en pareil moment, à entamer une discussion quant à l'éternel féminin.

— Allons, dépêche-toi, je frissonne ! Il ne manquerait plus que j'attrape une pneumonie maintenant. Et Jacques qui n'est pas encore là !

Se dépêcher ! La dernière chose dont le Mozabite fut capable, comme d'ailleurs de s'expliquer selon les règles les plus simples de la simple civilité.

Cet excellent garçon, au fond, très dévoué et ne manquant point, à défaut d'intelligence, d'une forte dose de bon sens, éprouvait pour tous les roumis et son maître en particulier, une sympathie apitoyée.

Leur agitation lui semblait la marque d'une infériorité plus qu'manifeste, évidente, et tout le progrès matériel, dont Dartel aimait s'entourer, ne lui inspirait que dédain.

Il avait sacrifié, pourtant à l'euro-péanisme qui gagne, peu à peu, toute la Régence, et cela, dans son vêtement.

Et il résultait, de ce fait, une silhouette des plus réjouissantes !

Comme, selon ce qu'il affirmait, il avait fait, dans son jeune temps, le pèlerinage de la Mecque et avait droit au titre d'hadji, et au port du turban vert, ce « plat d'épinard » surmontait un visage recuit, basané, taillé en lame de couteau, avec des yeux de chimpanzé et une barbe de palikare.

Il complétait son habillement d'une veste noire qu'il appelait — sait-on pourquoi ? — sa redingote, et d'un vaste pantalon bouffant, dont le fond plissé descendait au tiers inférieur de ses cuisses. Tenue à laquelle s'ajoutait, en principe, une paire de babouches du plus haut jaune canari. Mais il allait souvent pieds nus.

Le mozabite faisait ainsi sensation dans le quartier de Bad-Djedid où Pierre Dartel avait loué une délicieuse maison arabe, fraîche, silencieuse et secrète comme une pensée amoureuse d'adolescente... Une maison où il se plaisait, pour la première fois de sa vie, sans éprouver la sensation de sujétion désagréable qu'il avait toujours sous un toit.

Comble de luxe, l'ingénieur s'était fait installer une salle de bains dans une petite pièce qui donnait sur l'enchantement du patio.

C'est là que cinq minutes plus tard, ayant achevé de dépouiller ses

vêtements humides, qui sentaient une odeur indéfinissable, il s'allongea dans sa baignoire, afin de se débarrasser des souillures de l'eau du port.

Il s'y attarda, occupé, en son esprit, par deux mystères.

Comment se faisait-il, d'abord, que Jacques Leudes ne fût pas là ? Il avait pourtant annoncé sa venue par le « Duc d'Aumale » !

Comment se faisait-il, aussi, que la petite princesse arabe, sa princesse des Mille et Une Nuits eût si rapidement disparu sitôt après son sauvetage.

Voilà qui — et quoi qu'il en eût — préoccupait le grand Breton plus que l'absence de son ami !

Certes, il n'avait qu'une sympathie fort mitigée pour les Arabes, dont le caractère indolent, roué, fantaisiste, s'opposait diamétralement au sien propre.

Et de plus, ce géant blond, ce chef né, ce conducteur d'hommes avait au monde une terreur, terreur instinctive, celle des femmes ! Qu'elles fussent châtaines, brunes ou rousses, Françaises, Kabyles ou Nègresses. Et des jeunes plus que des vieilles, des jolies plus que des laides !

Peur instinctive, réellement.

Réflexe primaire de l'instinct de conservation, aurait pu diagnostiquer un psychiatre.

Dartel n'avait jamais aimé.

Il savait pourtant, d'expérience — et celle-là lui avait suffi — que sa volonté, sa maîtrise assez peu ordinaire de soi, ne tenait jamais contre un pleur et fondait devant un sourire.

Disciple de Napoléon — en ceci comme en bien des choses — il avait conclu qu'en amour le seul courage est dans la fuite.

L'amour ?

Grand mot qu'il n'aimait point prononcer, sentiment immense auquel il jugeait préférable de ne penser que rarement, au contraire de Jacques Leudes, qui en parlait à tout propos, au point même de le « galvauder ».

Chabann, écoutant à la porte, entendit son maître marmonner, cependant qu'il se rhabillait :

— Drôle de petite bonne femme, quand même ! Pour sa vie, j'ai risqué ma peau je ne pensais certainement point qu'elle allait me sauter au cou ! Mais me fuir, de pareille sorte, comme si j'étais pestiféré.

« J'aurais tiré de la « grande tasse » n'importe quel sidi, qu'il m'aurait, à tout le moins, serré la main !

« Voilà qui prouve, une fois de plus, qu'il n'y a aucune commune mesure entre les hommes et les femmes... surtout quand la femme est Arabe... et l'homme un « chien de roumi » !

Dartel sortit des poches ad hoc de son pantalon détrempé, qui gisaient en tas sur les dalles, son portefeuille et puis sa montre,

Chabann, furieux, se disputait avec le nouvel arrivant.

En deux bonds, Dartel, habillé, jaillit de sa salle de bains.

— Ta mère a été allaitée par la femme d'un chacal borge ! glapissait le maigre Mozabite.

Le domestique au turban vert accueillait, parfois, d'une manière fort cavalière les visiteurs et surtout ceux qu'il n'aimait pas. Mais qu'il fut grossier à ce point avec Leudes dépassait les bornes.

Aussi, du plus loin qu'il le put, l'ingénieur hurla, en colère.

— Vas-tu te taire, hein, animal. Gare à ton derrière, tout à l'heure !

Ce qui ne fit, bien entendu, qu'aviver les malédictions pittoresques de l'indigène.

— Tu descends de générations de voleurs et d'usuriers, proclamait-il quand son patron déboula de l'entrée carrelée.

Pierre allait le saisir au vol et le botter vigoureusement, lorsqu'il resta coi de stupeur.

Ce n'était pas Jacques ! Pas du tout !

Une horrible vieille nègresse se prosternait devant lui en faisant signe au Mozabite de s'en aller, de le laisser.

— Ah bon, comme cela, je comprends, murmura Dartel à mi-voix.

(à suivre).